

Didier Lallement, fanatique de la répression

Article rédigé par *Polémia*, le 30 juillet 2022

Source [Polémia] : « Portrait de Didier Lallement » issu de la lettre d'informations confidentielles Faits & Documents (n° 505, février 2022, 12 pages, 8 euros). La lettre mensuelle fondée par feu Emmanuel Ratier aborde cette fois le cas du préfet de police qui part à la retraite en juillet 2020, après une dérogation l'ayant autorisé à une prolongation de quelques mois.

Une carrière fulgurante

Didier Lallement naît le 27 août 1956 à Lyon Vie, dans une famille de la classe moyenne. Son père est technicien commercial et sa mère secrétaire de direction.

Lors de ses études où il obtient un DESS de droit des collectivités locales, il s'engage dans le syndicalisme étudiant au sein du CERES, le courant de Jean-Pierre Chevènement au Parti socialiste. En 1984, il fait ainsi partie d'une délégation qui se rend au Nicaragua par solidarité révolutionnaire avec le mouvement sandiniste. Parallèlement, il commence sa carrière en 1981 comme chef de bureau à la mairie d'Épinay-sur-Seine, ville de Seine-Saint-Denis dont il devient secrétaire général du syndicat intercommunal quatre ans plus tard. Le 8 décembre 1987, son initiation au sein d'une loge parisienne du Grand Orient de France constitue un véritable accélérateur pour sa carrière. Après un semestre, il est nommé chef de cabinet de Roger Bambuck au secrétariat d'État chargé de la Jeunesse et des Sports. Il rejoint ensuite le secrétariat d'État chargé des Collectivités locales avant d'exercer, en tant que sous-préfet, les fonctions de directeur du cabinet du préfet de l'Essonne.

Après la débâcle de la gauche aux élections législatives de 1993, il exerce les missions de secrétaire général de la préfecture de la Marne et de chef de service de l'action régionale et rurale de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.

Lors du retour de la gauche au gouvernement en 1997, il revient comme conseiller technique du ministre de l'Intérieur Jean-Pierre Chevènement, avant d'être rapidement promu directeur général des collectivités locales.

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

30/07/2022 23:00